

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA SOMME
VILLE DE PERONNE
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration

Date de la convocation : 09 avril 2026

Membres en exercice : 13

Membres présents : 12

Membres absents mais représentés : 1

Membres absents excusés :

Membres absents non excusés : 0

L'an deux mille vingt-six, le dix-sept avril, à dix heures, se sont réunis, salle du Conseil de la Mairie de Péronne, les Membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Péronne, sous la Présidence de M. Gautier MAËS, Président.

Etaient présents :

M. Gautier MAËS, Mme Laurence LEMAIRE, M. Philippe PONCHON, Mme Martine RICHARD, Mme Laëtitia DIEVAL, Mme Mlouka FARSI, Mme Réjane GOULET, Mme Céline GALIHA, Mme Réjane MAËS, Mme Laurence VERDIERE, Mme Janine GUETTE, Mme Claudette GUIDON.

Absents excusés : Mme Dany TRICOT avec pouvoir à Mme Laurence LEMAIRE

Absents non excusés :

Secrétaire de séance : Mme Laurence LEMAIRE

1 – INSTALLATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Maire informe,

Vu les articles L.123-6 à L.123-9 du Code de l'Action Sociale et des Familles, relatifs à la composition et au fonctionnement du Conseil d'Administration du CCAS ;

Vu l'arrêté du Maire en date du 1^{er} avril 2026 portant nomination des membres du Conseil d'Administration du CCAS ;

Vu la liste des membres élus du Conseil Municipal siégeant de droit au sein du CCAS ;

Considérant qu'il appartient au Conseil d'Administration nouvellement constitué de procéder à son installation.

Le Président procède à la présentation des membres du Conseil d'Administration, à savoir :

Membres élus lors du Conseil Municipal du 1^{er} avril 2026 :

- Madame Laurence LEMAIRE
- Monsieur Philippe PONCHON
- Madame Martine RICHARD
- Madame Dany TRICOT
- Madame Laëtitia DIEVAL
- Madame Mlouka FARSI

Membres nommés par arrêté en date du 03 avril 2026 :

- Madame Réjane GOULET, représentante des associations familiales désigné sur proposition de l'union départementale des associations familiales (UDAF)
- Madame Céline GALIHA, représentante de la société civile des familles
- Madame Réjane MAES, représentante des associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions (SECOURS CATHOLIQUE)
- Madame Laurence VERDIERE, représentant des associations de personnes handicapées du département (GEM)
- Madame Janine GUETTE, représentante d'Adapei80

- Madame Claudette GUIDON représentante des associations de personnes âgées du département

Le Conseil d'Administration après avoir constaté que sa composition est conforme aux dispositions légales en vigueur installe officiellement celui-ci.

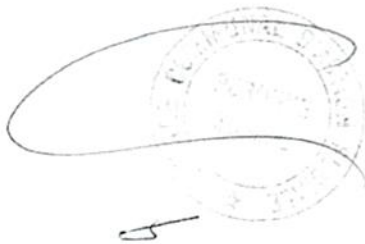
Le Conseil d'administration, après avoir délibéré,

- **PREND ACTE** de son installation

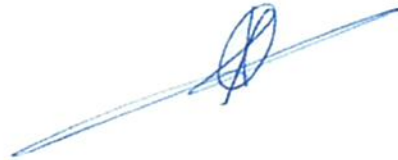
Fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Président du C.C.A.S.
Gautier MAES

A circular official stamp of the CCAS is partially visible behind a large, loopy handwritten signature in black ink.

La secrétaire de Séance
Laurence LEMAIRE

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'L' followed by a horizontal stroke.

La présente délibération :

- sera transmise au représentant de l'État,
- sera publiée conformément aux règles en vigueur,
- pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission en préfecture.